Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Annick DRUGMANT** (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Campus Montignies **Valérie COUTEAU** (valerie.couteau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Valérie ALBERTUCCIO** (valerie.albertuccio@helha.be)		

	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Marc CHAMBEAU** (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)
Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.4 Développer la créativité.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.

V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus Mons		
SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	108 h / 16 C
+ HELHa Campus Montignies		

SOAS3B30ASD	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASE + HELHa Campus Montignies (HD)	Atelier Collectif TFE	12 h / 1 C
SOAS3B30ASE	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASG + HELHa Louvain-la-Neuve	Atelier collectif TFE	12 h / 1 C
SOAS3B30ASA	TFE	108 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons		
SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
+ HELHa Campus Montignies		
SOAS3B30ASD	TFE	150
SOAS3B30ASE + HELHa Campus Montignies (HD)	Atelier Collectif TFE	150
SOAS3B30ASE	TFE	150
SOAS3B30ASG + HELHa Louvain-la-Neuve	Atelier collectif TFE	10
SOAS3B30ASA	TFE	160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d’enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	11_SOAS3B30ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marc CHAMBEAU** (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)		
Coefficient de pondération		160	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le Travail de Fin d'études (TFE) est l'épreuve terminale de la formation des étudiant-e-s assistants sociaux. Il constitue un moment privilégié de réflexion et de systématisation personnelle et se veut l'aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant-e dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel.

L'élaboration d'un TFE relève d'un savoir d'action qui lie théories et pratiques.

C'est une démarche d'écriture, un processus dynamique qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance. Cela implique la collaboration régulière avec un accompagnateur tout au long du processus d'élaboration du travail.

Les objectifs du cours sont :

- Rentrer dans une démarche de recherche
- Formuler et mettre au travail une question qui intéresse le travail social
- Analyser une pratique de travail social dans laquelle l'étudiant-e a été impliqué-e
- Prendre position en tant que futur-e professionnel-le
- Construire un développement méthodique, cohérent et dont les matériaux sont choisis judicieusement
- S'inscrire dans un échange contradictoire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l’issue de l’activité d’apprentissage, l’étudiant-e sera capable de :

Pour le travail écrit :

- construire un questionnement contextualisé dont les aspects sont spécifiés et explicités
- construire et adopter une dimension critique (analytique) par rapport à la réalité étudiée
- témoigner d’un positionnement professionnel fondé et argumenté à travers des conceptions de travail défendues, des points de vue retenus, des choix de grilles de lectures, les propositions avancées.
- construire un développement méthodique, cohérent dont les matériaux auront été choisis judicieusement en regard de la question traitée
- communiquer par écrit en respectant les règles d’écriture (syntaxe, orthographe, grammaire) et les règles de référencement

Pour le travail oral :

- mettre clairement en évidence des lignes de force relatives au contenu du travail et des perspectives consistantes qui prolongent le travail écrit
- argumenter, approfondir et répondre clairement aux questions des membres du jury.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu du TFE

Le sujet du TFE porte sur **la pratique du travail social, dans laquelle l'étudiant-e a été impliqué-e**.

Il peut s'agir de :

- la pratique professionnelle dans le cadre du stage de BLOC 3 et/ou de ses stages antérieurs ;
- plus globalement, l'expérience ou/et le cheminement professionnel de l'étudiant-e ;
- les pratiques de travail social de l'organisme dans lequel il/elle a effectué son stage ;
- les pratiques qui caractérisent tout un champ social.

Le TFE comporte entre 110 000 et 150 000 caractères (interligne 1,5).

Contenu du travail autonome de l’étudiant-e :

- L’élaboration du développement et du plan, la recherche et la collecte des matériaux, la rédaction d’un projet de texte, les corrections, la rédaction de la version définitive, de la table des matières et de la bibliographie.
- La préparation du document pour la Biblitothèque Centre de Documentation.
- La préparation de la défense orale.

Démarches d'apprentissage

La réalisation du TFE se base sur une relation de travail avec un membre du corps professoral qui assume une fonction d’accompagnement et ce sous la forme de séminaires et de rencontres individuelles. L’accompagnateur soutiendra, suivant les situations particulières des étudiant-e-s, une approche inductive et/ou une approche déductive et/ou une approche interactive et/ou des analyses de situations. L’étudiant-e sera également inscrit-e dans une démarche d’apprentissage autonome.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour l'aider dans la construction de son TFE, l'étudiant-e bénéficie de :

- Quatre séances d’information générales de 2 heures.
- Cinq (éventuellement six) rencontres individuelles avec son accompagnateur.
- Trois séances collectives de travail en petit groupe avec son accompagnateur.
- Des fiches pédagogiques et des fiches « Aide à l’utilisation du traitement de texte ».
- Document de référence relatif à la bibliographie et aux citations avec accompagnement.

Ouvrages de référence

En regard de la problématique traitée par l’étudiant-e, sur base d’une recherche autonome et/ou sur suggestion de l’accompagnateur.

Supports

- Le Document de Référence du Travail de Fin d'Etudes 2018-2019
- Le dossier « Fiches pédagogiques pour l'élaboration du TFE »
- Les outils de la Bibliothèque - Centre de Documentation : accès aux ressources documentaires en versions papier et électronique et divers répertoires disponibles via le portail documentaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

NOTATION

L'évaluation du TFE est certificative. Le minimum requis est de 50 %.

Le TFE représente 26,7 % de l'ensemble des points attribués aux activités du Bloc 3.

Son évaluation comporte 2 volets :

- l'évaluation du travail écrit
- l'évaluation de la défense orale

La note sur le travail écrit représente 66,66% de la note globale ; celle de la défense orale 33 ,33%.

L'ÉVALUATION DU TRAVAIL ÉCRIT

Il appartient à deux lecteurs d'apprécier le travail écrit et d'en rédiger un rapport d'évaluation.

Le lecteur externe est un professionnel qui de par ses intérêts, ses compétences et/ou son secteur de travail est concerné par le sujet du TFE. Le lecteur interne est un des formateurs de l'Institut Cardijn.

Chaque lecteur fera part de son rapport d'évaluation au début de la séance de jury. Après débat et confrontation au départ de la note proposée par chacun, les 2 lecteurs fixent ensemble la note de l'écrit.

L'évaluation du document écrit prendra en compte les critères suivants :

- **le cadrage du propos**
  Le TFE se construit à partir d'un questionnement. Il situe le contexte dans lequel a pris naissance ce questionnement. Les aspects du questionnement retenu sont spécifiés et explicités.
- **l'analyse**
  Le TFE comporte une dimension critique par rapport à la réalité étudiée. Le travail n'est pas simplement descriptif mais doit inclure une dimension analytique.
- **le positionnement professionnel**
  Le TFE témoigne d'un positionnement professionnel : à travers les conceptions de travail défendues, les points de vue retenus, le choix de grilles de lectures, les propositions avancées. Le positionnement développé est fondé et argumenté.
- **la rigueur**
  - Dans la construction
    Le développement proposé est centré sur le sujet retenu : il ne retient que ce qui se rapporte et permet d'éclairer le questionnement. Les matériaux utilisés sont judicieusement choisis pour alimenter le propos. Le développement est méthodique. Le travail est structuré. Les différentes parties s'agencent de manière cohérente. Les conclusions découlent logiquement de l'analyse effectuée.
  - Dans la présentation

La maîtrise de l'expression écrite est satisfaisante. La bibliographie et la table des matières sont précises.

Il ne s'agit nullement d'évaluer la pratique professionnelle de l'étudiant notée par ailleurs, ni d'élargir l'évaluation à une appréciation globale des capacités de l'étudiant à exercer son futur métier.

Le positionnement n'est pas source de notation en tant que tel : il n'intervient dans celle-ci qu'au point de vue de l'argumentation qui le fonde et de la cohérence qui le lie au reste du travail.

L'ÉVALUATION DE LA DÉFENSE ORALE

Le jury se compose d'un président, du lecteur externe, du lecteur interne. Ces deux derniers ont pour mission d'évalauer la défense orale.

Le rôle du Président, outre de veiller au bon déroulement de la séance, est de garantir le respect par le jury des critères d'évaluation tels que définis par l'école.

L'échange oral prend comme point de départ le travail écrit produit par l'étudiant-e.

L'étudiant-e est invité-e à exposer succinctement son travail et à répondre aux questions qui lui sont posées par les membres du jury.

L'ensemble de la séance de jury TFE dure 1 heure y compris l'évaluation de l'écrit, l'évaluation de la défense orale et une communication à l'étudiant-e de l'évaluation globale du TFE.

Les critères d'évaluation **pour <u>l'exposé oral</u>** sont :

Critères de fond

- Consistance des lignes de force ainsi que des pistes et perspectives proposées,
- Cohérence par rapport au contenu du TFE.

Critères de forme

- Respect des consignes (durée et points à aborder),
- Clarté de l'exposé.

Les critères d'évaluation **pour la <u>séance de questions/réponses</u>** sont :

Critères de fond

- Capacité d'argumentation dans les réponses,
- Capacité d'approfondissement dans les réponses (développement/ explicitation – actualisation/contextualisation – nuance…),
- Capacité de positionnement, de recul critique en tant que travailleur social.

Critères de forme

- Clarté des réponses,
- Adéquation des réponses aux questions posées.

<u>2ème session</u>

Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

Voir Document de référence pour le Travail de Fin d'études

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).